



Chants et compagnie

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA BOURSE JOUETS, PUERICULTURE, LIVRES, VETEMENTS ENFANTS
DIMANCHE 05 DECEMBRE 2022

A l'occasion du Téléthon 2022, la municipalité organise en lien avec les Associations participantes sa deuxième bourse aux jouets et à la puériculture au gymnase de Milly-la-Forêt rue de l'Hermitte le dimanche 04 décembre 2022 de 10H00 à 17 H00 dont l'ensemble des bénéficiaires sera reversé au TELETHON. Vous pouvez y participer en remplissant le formulaire suivant. Pour toute question, vous pouvez contacter le : 06 22 56 12 15

Les inscriptions sont à déposer à l'office de tourisme

Je soussigné (e), personne physique

NOM

Prénom :

Né(e) le :

à :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Email :

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée le

à

Souhaite s'inscrire à la bourse aux jouets et puériculture et réserver :

.... table(s) à 10.00€ soit :..... € Portant apporté par l'exposant : oui/ non

Rappel, Chaque exposant aura à sa disposition 2 chaises. Un seul portant par exposant.

Déclare sur l'honneur :

- Accepter le règlement de la bourse aux jouets et puériculture
- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article M310-Z du Code du Commerce)
- Ne pas participer à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-89 du code pénal)

Fait àle.....Signature :

Le formulaire complété et le règlement signés sont à retourner à l'office de tourisme de **Milly-La-Forêt** au plus tard le **26 nov.** accompagné de :

- Photocopie lisible recto/verso de votre pièce d'identité
- Règlement du montant correspondant à votre réservation à l'ordre de l'AFM- téléthon (aucun remboursement ne sera possible si vous ne vous présentez pas à l'événement). Pour les versements en espèce, un reçu vous sera donné.

REGLEMENT DE LA BOURSE

A l'occasion du Téléthon 2022, la municipalité organise, en lien avec les Associations participantes, sa deuxième bourse aux jouets, puériculture, livres, vêtements enfants au gymnase de Milly-la-Forêt rue de l'Hermitte à Milly-La-Forêt le dimanche 04 décembre 2022 de 10 à 17 heures.

Cette manifestation est ouverte à tous, consacrée à la vente de jouets, livres, jeux, puériculture et vêtements enfants L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident occasionné par les objets exposés, ceux-ci sont sous la responsabilité de leur propriétaire. De même, l'organisateur ne peut être tenu responsable des détériorations ou vols commis lors de la manifestation.

L'exposant s'engage

A laisser son emplacement propre à l'issue de la manifestation.

A ne pas stationner sur le parking devant le gymnase à partir de 9H30

EMPLACEMENTS ET TARIFS DE RESERVATION

Chaque emplacement situé dans le Gymnase de Milly-la-Forêt est constitué de tables suivant votre inscription. Elles seront mises à votre disposition par la municipalité. Le tarif pour une table est de 10 euros. L'ordre de votre chèque est à faire uniquement à : **AFM Téléthon**

Il est autorisé un portant par exposant.

Le placement n'est pas libre et sera fixé par l'organisateur suivant les réservations.

Vous trouverez sur place une buvette et des gâteaux. Un Food truck servant des hamburgers sera également sur place.

LES RESERVATIONS

Pour rappel, le formulaire complété sera accompagné :

- Photocopie lisible recto/verso de votre pièce d'identité
- Règlement du montant correspondant à votre réservation à l'ordre du téléthon (aucun remboursement ne sera possible si vous ne vous présentez pas à l'événement) au plus tard le 26 nov. 2022

DIMANCHE 04 DECEMBRE 2022

Ouverture du gymnase côté rue de l'Hermitte dès 7h30 pour les exposants (Mise en place 7H30 à 9H30)

Ouverture de la bourse dès 10h00 pour le public, fermeture à 17h00

Date :

Signature :